L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 8 MAI.

Dentistes.

Révolution! Révolution!
DANS LES PRIX DES
Dentistes de premier ordre.

Les plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire examiner les dents. Toutes les opérations de notre science exécutées avec le plus grand art. Venez voir par vous-même—"Voir, c'est croire." J'expose la médaille que m'ont valu mes retours. Je fais voir mon diplôme dans mon salon. Extraction de dents sans souffrance.

Les prix les plus réduits de la ville.
City Dental Rooms, 150 rue du Canal.
G. P. MALONEY, D. D. S.
Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans. 11 jan

DR. T. ANFOUX.
CHIRURGIEN DENTISTE,
5....RUE DE CHARTRES....5
COIN CANAL.
Exécute toute espèce d'opérations dentaires, en employant les derniers perfectionnements. Prix très-modérés.
4 mai—10f

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 --- DAUPHINE --- 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

DENTISTE.
Dr E. P. DOREMUS,
Dentiste, Successeur de Dr DICKEY,
110 Rue du Canal,
Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles. 11 nov..6m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Les Meilleurs Pianos
ET
Les Plus Populaires
A
Grunewald Hall
14, 16, 18, 20 & 22
RUE BARONNE.

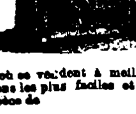

L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

L'assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables

Steinway
Knabe
Pleyel
Weber
Fischer
PIANOS

AINSI QUE LES
Clough & Warren,
Pelonbet, Pelton & Co, **Orgues**

Les plus recherchés nonobstant la modicité de leurs prix.

Tout ce qui de loin ou de près se rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald.

Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir mes instruments de musique, venez juger par vous-mêmes de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez

LOUIS GRUNEWALD,
21mars—2m GRUNEWALD HALL.

NOUS SOMMES PRETS.
$ 300.000
DE
NOUVELLES MARCHANDISES
à choisir
A CHOISIR LUNDI
—CHEZ—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.

Nous étalerons un stock complet et entièrement nouveau de

VÊTEMENTS.

Pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.

ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX,

comprenant les qualités les plus fines et le mieux choisies et un assortiment immense d'articles à des prix moyens et réduits.

Dans notre département de Linge Fait sur commande.

on il n'est employé que des tailleurs habiles et expérimentés, on trouvera les dernières nouveautés en lainages importés et du pays.

Nous prenons plaisir à informer nos amis et clients que notre stock, ayant été acheté avant la hausse des prix, ne sera pas vendu à des prix excessifs.

P. S.—Notre assortiment de vêtements pour première communion est vaste et à bas prix.
4 avril—

A VENDRE
—PAR LA—
New Orleans National Bank
54 RUE DU CAMP.

$50,000 de bons de première hypothèque de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Valeur des bons: $100, $500, et $1,000.

Ces bons portent 6 pour cent d'intérêts, payable tous les six mois, le 1er juin et le 1er décembre.

Pour assurer le paiement ponctuel de l'intérêt et le rachat des bons, la Compagnie dépose toutes les semaines à la Banque du Canal onze cent vingt-cinq piastres, affectés sans réserve au paiement et au rachat susdits.

Le paiement du principal et de l'intérêt est en outre garanti par une hypothèque sur des immeubles de ville de grande valeur et sur les lignes de chemins de fer urbains, ci-après mentionnés, avec tous leurs droits et privilèges:

Ligne Magazine, ligne Prytanée, ligne Remparts et Dauphine, ligne du Pont du Bayou, ligne du Marché Français et du Bayou, ligne du Canal et Chemin du Lac.

Pour une description pleine et détaillée des propriétés, voir l'acte fait devant N. B. Trist, notaire.
28avril—

Delachaise Brick Company,
(Capacité de fabrication Dix Millions.)
Rues Tchoupitoulas, Foucher, Annunciation et Amélie, Sixième District.
HY. KUNTZ, Secrétaire.
J. A. BLAFFER, Président.

Briques de campagne, première qualité, bien cuites, Tuiles de bouilloires, fourneaux et cheminées.

Les commandes des campagnes sont sollicitées et seront remplies promptement.

Atterrissages faciles aux bateaux et aux chalands.

Bureau en ville, No 140 rue Gravier, ou boîte No 14 Mechanics' & Dealers Exchange, et Boîte No 379 Poste de la Nouvelle Orléans.
26 mars—3m

Semence de riz. Semence de riz.
Importation directe de la Caroline,
DE 1000 sacs de choix, récemment arrivés directement de la CAROLINE et à vendre.

S'adresser à
CHAS. A. LARENDON,
27 rue Carondelet, au 2nd étage,
Ou à
RAOUL DUPRÉ,
Courtier de riz, 51 rue Decatur.

N. B.—La seule véritable SEMENCE DE RIZ DE LA CAROLINE sur le marché.
16fév..3m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Etat de la Louisiane vs Bernard Marthé.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1922.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, POUR TAXES D'ETAT DE 1876 ET 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième district de cette ville, MARDI, 10 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro cent soixante deux, borné par les rues Robin, Magazine, Camp et Terpsichore, et désigné par le numéro treize, mesurant cent vingt cinq pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 Mai—8, 15, 22, 29—juin 5, 10.

Etat de la Louisiane vs Thos. S. Dugan.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2421.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, POUR TAXES D'ETAT DE 1876, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent, borné par les rues Canal, Rampart, Commune et Bassin, et désigné par le lot numéro cinq, mesurant trente deux pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent vingt huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8, 15, 22, 29, juin 5 et 10.

Etat de la Louisiane vs. Horace L. Dufour.

TROISIEME COUR DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans No 2310—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, POUR TAXES D'ETAT DE 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent trente-quatre, borné par les rues Carondelet, Julia, Girod et Baronne, et désigné par le lot numéro dix-neuf, mesurant trente-sept pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8mai—8,15,22,29 juin5,10

Etat de la Louisiane vs. Jos. Cohn.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,197.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus POUR TAXES D'ETAT DE 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro vingt-et-un, borné par les rues Front, Gravier, Fulton et Commune, et désigné par le lot numéro neuf, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Front, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8 mai—8,15,22,29—juin 5,10

Otto Touché vs. Ses Créanciers.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,702.—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 mai 1880, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 19 mai 1880, aux heures ci-après désignées, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

1° A 10 heures du matin, à l'entrepôt du Shérif, Nos. 23 et 25 rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville.

Le contenu d'un café et d'un restaurant.

2° A 11 heures du matin, au No 21 rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville.

Le contenu du rez-de-chaussée du dit local, consistant en comptoirs, étagères, installations de gaz, etc.

Aussi, le droit d'occuper le rez-de-chaussée du dit local No 21 rue St-Charles, du jour de la vente jusqu'au trente septembre 1880.

3° A 4 heures de l'après midi, sur les lieux connus comme le café et restaurant "Ovet the Rhine" situé sur le Bayou St-Jean, vis-à-vis le Fort Espagnol.

Le contenu du dit café et restaurant ainsi que le privilège d'un bail fait par Otto Touché avec le Carondelet Canal and Navigation Co. d'un certain morceau de terre faisant face au Bayou St-Jean ainsi que des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le dit bail expirant le 1er avril 1881 avec le privilège de le renouveler pour un an de la dite date et le loyer étant de vingt-cinq piastres par mois, payables le dernier jour de chaque mois. L'acquéreur devra payer le loyer du mois d'avril et assumer toutes les obligations de l'insolvable renfermées dans le dit bail et prendre tous les droits de l'insolvable sur les lieux et améliorations sur le dit terrain. L'inventaire et la copie du bail sont déposés dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8, 13, 19 mai.

Burke et Thompson vs. Antoine Borzone.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,153.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan dans le local ci-après désigné, SAMEDI le 8 mai 1880, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un cheval et une charrette à pain qui se trouvent à mon entrepôt, rue d'Orléans Nos 23 et 25, entre celles Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—1, 8, mai.

William G. Tebault vs John D. C. Stevenson.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,138.—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Mme Eliza R. Whittemore, intervenante, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans le local ci-après désigné, SAMEDI, le 8 mai 1880, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles en noyer pour chambre à coucher comprenant onze pièces qui se trouvent dans mon entrepôt, rue Orléans, Nos 23 et 25, entre celles Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—1 et 8 mai

James Beattie vs W. H. H. Whitterell.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,624. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MERCREDI 26 mai 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° QUATRE LOTS DE TERRE avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, allées, privilèges, servitudes qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville et désignés comme lots Nos un, deux trois et quatre, sur un plan dressé par C. Hedin, voyer, le 29 novembre 1850 et déposé dans la salle d'étude de H. B. Cenas, anciennement notaire de cette ville. Le lot No Un mesure vingt-trois pieds trois pouces une ligne trois quarts de face à la rue Waters, soixante-dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Pleasant, vingt trois pieds un pouce de face à la rue Levée et vingt-sept pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No Deux. Le lot No Deux mesure vingt-trois pieds trois pouces une ligne trois-quarts de face à la rue Water, vingt-trois pieds un pouce de face à la rue Levée, sur une profondeur de soixante dix-sept pieds quatre pouces et sept lignes sur la ligne de division du lot No. Un, et de soixante-seize pieds un pouce et six lignes sur la ligne de division du No. Trois. Le lot No. Trois mesure vingt-trois pieds trois pouces une ligne trois-quarts de face à la rue Water, vingt-trois pieds un pouce de face à la rue Levee, sur une profondeur de soixante-seize pieds un pouce et six lignes sur la ligne de division du lot No deux et de soixante-quinze pieds quatre pouces, sur la ligne qui le divise du lot No quatre, et le dit lot No quatre, mesure vingt-trois pieds trois pouces une ligne trois quarts de face à la rue Water, vingt-trois pieds et une ligne de face à la rue Levée, sur une profondeur de soixante quinze pieds quatre pouces sur la ligne qui le divise du lot No trois et de soixante-seize pieds un pouce et deux lignes, sur la ligne de l'autre côté, ensemble avec tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans cette affaire, si toutefois il en a, à la batture ou toutes les autres terres se trouvant entre les dits lots et le fleuve.

2° Un autre lot de terre situé dans le même District désigné par le lot No six sur un plan fait par B. Buisson voyer, en date du 25 avril 1836 et déposé dans la salle d'étude de F. Grima, notaire de cette ville, ledit lot mesurant vingt sept pieds dix pouces de face à la rue Levée, entre celles Pleasant et Toledano, et s'étendant en profondeur au fleuve Mississippi, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, allées et servitudes y appartenant, ainsi que les accessoires et battures formées ou pouvant être formées en face du dit lot, étant la même propriété acquise par le défendeur par un achat de Frederick Fawcett, par un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire dans cette ville, le 27 février 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 avril—1, 8, 15, 22, et 26 mai.

John V. Moore vs Algernon S. Beck et als.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans. No 2114.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District Judiciaire pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI le 9 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

UN CERTAIN ILET DE TERRE, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans (faubourg Hurstville) ancienne paroisse Jefferson, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, allées, privilèges, avantages qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt-deux, d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1837, et déposé en l'étude de E. Barnett, à l'époque notaire dans la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Eleanor, Laurel et Live Oak, et par la ligne de division de Bloomingdale, et a une façade de trois cents pieds (300) sur la rue Eleanor, deux cent-cinquante-six pieds (256) sur la rue Live Oak, et deux cent-quatre-vingts pieds et autres lignes sur la rue Laurel.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
mai 15 22 29—5 9 juin

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Etat de la Louisiane vs. Michael Dowling.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2,416.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, POUR TAXES D'ETAT DE 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Marchands, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent dix borné par les rues St Charles, Carondelet, Melpomène et Terpsichore, et désigné par le lot numéro vingt-six mesurant vingt-huit pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8,15,22,29—5et10 juin

Mme] Florinda W. Taylor vs. J. Q. A. Fellows.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 10,514—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 25 mai 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un morceau de terre dans l'îlet borné par les rues Cirque (maintenant Remparts), Poydras, Perdido et Philippa (maintenant Dryades), dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans étant le lot No onze, dans ledit îlet, ayant trente pieds de face à la rue Perdido, sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds et étant la même lot recouvré par Myra Clark Gaines de Isabella Jenkins en vertu d'un décret de la Cour Suprême des Etats Unis.

2° Trois lots de terre situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet et borné par les rues Toulouse, Bourgogne, Remparts et St-Pierre, étant les lots No un, deux et douze du dit îlet, les lots No un et deux ayant une façade de soixante pieds à la rue Bourgogne sur une profondeur de cent vingt pieds. Le lot un forme le coin des rues Bourgogne et Toulouse. Le lot No 12 touche au lot un et a une façade à la rue Toulouse de soixante pieds sur une profondeur de cent vingt pieds, le tout en mesure française; les deux premiers lots étant les propriétés recouvrées par Myra Clark Gaines de G. Lemeyer, et le lot numéro douze recouvré par Myra Clark Gaines de A. Suret en vertu d'un décret de la Cour Suprême des Etats-Unis.

3° L'îlet Numéro Trois Cent Quatre Vingt Dix, borné par les rues Gayoso, Dupré, Orléans et Ste-Anne, Second District.

4° L'îlet Numéro Quatre Cent Quatre, borné par les rues Rendon, Orléans, St-Pierre et l'avenue Hagan, Second District.

5° L'îlet Numéro Quatre cent Soixante, borné par la rue Orléans, avenue Hagan, St-Pierre et Port au Bayou St-Jean, Second District, ceci étant l'îlet où se trouve la machine à dessécher, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Celle-ci étant la seconde et dernière criée, les dites propriétés seront définitivement adjugées au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elles rapporteront, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant une caution avec une bonne garantie solvable portant huit pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente, et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur déduira de son enchère et paiera au comptant le montant des annonces, les frais de shérif et du commis de cour, à peu près deux cents piastres (200) et en outre les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété, dont le montant n'est pas encore connu.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8, 15, 22, 25.

Ferdinand Heycke vs Charles Duchamp.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11 001—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Sixième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 8 juin 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Canal, Douane, Galvez et Miro, désignés par les Nos 14, 15, 16, 17 et 18, et mesurant chacun 28 pieds 15 pouces de face rue du Canal sur 114 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ces terrains ont été acquis par le défendeur, par achat, de Mme Caroline Heycke et autres, par acte devant N. B. Trist, notaire, le 19 juin 1876.

Saisi dans l'affaire en question.

Conditions—1° Au comptant, jusqu'à concurrence d'une somme suffisante à payer la réclamation des plaignants, c'est-à-dire ($420) quatre cent vingt dollars, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir du 18 mai 1876 jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent sur le montant du principal et de l'intérêt de la dite réclamation comme honoraires d'avocat, tous frais du procès et taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer (le pro rata du montant de son enchère) le paiement des billets suivants, tous datés du 18 mai 1876, payables cinq ans après la date et portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de leur date jusqu'à leur paiement, et garantis par une hypothèque sur la dite propriété, savoir:

Un de quatre cent vingt dollars ($420).
Un de trois cent trente-six dollars ($336).
Un de deux cent soixante-dix-sept dollars et vingt sous ($477 20).
Un de deux cent un dollars et soixante sous ($201 60).
Un de cent soixante-huit dollars ($168).
Un de cent neuf dollars et vingt sous ($109 20).
Un de quatre-vingt-quatre dollars ($84).

3° Et le reste du prix d'adjudication (s'il en est) comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 mai—8, 15, 22, 29—5, 8 juin

SUCCESSION DE FERDINAND PECOUL.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Cour de Paroisse—No. 62—Paroisse St. Charles.

EN vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse, et l'Etat ci-dessus et en date du 25 mars 1880, je vendrai au plus fort enchérisseur responsable à la porte de la maison de Cour à 11 heures du matin SAMEDI 5 juin 1880 la propriété ci-dessous décrite savoir:

1° Une certaine portion de terre ou habitation sucrière située dans la paroisse St. Charles, sur la rive droite du Mississippi, à environ 11 lieues, au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant deux arpents et demi de face au fleuve sur cinquante arpents de profondeur, entre lignes parallèles, bornée à la ligne supérieure par la propriété de Chas. Aure D'Arensbourg, et à la ligne inférieure par celle du Dr Andirette James; ensemble avec tous les édifices et les améliorations qui s'y trouvent, la sucrerie, les dépendances et tous les instruments aratoires, meubles, machines, ainsi qu'il résulte de l'inventaire enregistré au bureau du greffier de la Cour de District de cette paroisse.

Conditions. Un quart comptant et le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis par hypothèque avec le privilège du vendeur et portant huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur devra assurer tous les édifices dans l'une des compagnies d'Assurances de la Nouvelle-Orléans pour la somme de $3500, trois mille cinq cents piastres pour la sucrerie, et de mille piastres pour la maison de résidence.

Les autres meubles et ustensiles seront vendus au comptant

C. COLLY.
Shérif de la paroisse St Charles.
Bureau du Shérif, paroisse St-Charles, 25 mars 1880.
1mai—1 8 15 22 29 5 jn

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9,744—Etat de la Louisiane, Ex Rel: A. V. Wogan vs. la Mechanics' & Traders' Bank.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la Mechanics' & Traders' Bank et à toutes autres parties intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours à partir de la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par le commissaire de la Mechanics' & Traders' Bank ne serait pas approuvé et homologué.

Par ordre de la cour.
JOHN J. HANNAN,
29av—4, 8mai. Député greffier.

Loterie d'une propriété de valeur
Au profit des Petites Sœurs des Pauvres.

LES Petites Sœurs des Pauvres ont mis en loterie la propriété sise rue Ste-Anne, No 101, qui leur a été léguée par le Rév. P. Maenhaut, et qu'elles estiment à $4000. Le prix du billet est de $1. Le jour du tirage et le numéro gagnant seront annoncés par la voie des journaux. Ce que les Petites Sœurs retireront de cette loterie est destiné à payer une partie de la dette de l'Asile, due en septembre. Les Petites Sœurs logent, soignent et nourrissent 216 vieillards: elles comptent sur la générosité publique pour les aider dans leur œuvre de charité.

Les billets de la loterie sont en vente chez M. Elie, marchand de musique, rue du Canal: M. Damiens, au cesseur de T. Moreau, coin Royale et Toulouse; et à la librairie de Famille, coin Royale et Orléans. 5 mai—10f

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie (Jean Joseph Marie)	Guichard, Guy (Joseph)
Aillibert (Lucien)	Hourné (Firmin)
Boyer (Aug)	Hamelin (Jean Alphonse)
Benjamin (Michel)	
Blanchard (Adolphe et Auguste)	Heinkman (Thérèse)
	Jamet (Antoine)
Barthe (Calixte)	Lecuyer [Constant]
Berdeau (Bernard)	Lacroix,
Boslinger (Jean)	Louit [Etienne]
Brunner,	Larrivière [Jean Marie]
Bauer (Charles Auguste)	Lagleize [Dominique]
Baset (Clément)	Lunelle [Jean Marie]
Benel,	Lahitte (Vve)
Boyer ou Bogur (Auguste)	Le Boyer [Adelaide Victoire]
Berrère (Jacques)	Layné [Jean Pierre]
Cohen (Mathilde)	Maurisse (Louis)
Cazenave (Vve)	Mailhos (F)
Castes (Paul)	Mondon [Alexandre]
Cassagne (Mathilde)	Marais (Pierre)
Cosso (Dominique Mertrasse)	Montardet (Urbain)
	Meyniel (Jean)
Castaing (François)	Magnet (Jean)
Casamayou (Jean)	Noël [Alart]
Chauvenet,	Ollier (Jacques)
Cardelet (Jean)	Ouelilié,
Chassagnol-Devarenne,	Pasquier [Joseph]
Courrade (Eugène)	Parpou [Ernest Michel]
Coste (Louis)	Praire [Antoine Gaspard]
Cassius (Baptiste)	
Devillier (E. L.)	Pignard [Vve]
Dumas (Alcée)	Ponat [Pierre Joseph]
Dauria (Louis)	Pécé [Adolphe]
Duval (Pierre)	Pène [Jn Pierre]
Duborgard (Louis)	Ruiz [Henri]
Darnier (Jules Victor)	Roy [Joseph Frederick]
Devaud (Germain)	Sieley (les époux)
Evans (Linton)	Serbelo [Jean et Justin]
Evans (Charles)	Tournier [Aug]
Epping Bellas & Co,	Tristani,
Forstall & Sons,	Vincent [Jean]
Flousiès (Chas)	Vignes [Auguste Athanase]
Franchet (Pierre Isidore)	
Funes (Pierre)	

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 12 Février 1880.
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
12 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR HOEY, & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Agréable résidence-cottage rue St-Charles, entre les rues Troisième et Quatrième.

Vente à crédit pour effectuer un partage.

E. N. Adams tuteur etc., vs. J. A. Brassiman tuteur et administrateur, etc.

No 41,617. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR. Nicholas J. Hoey, encanteur. Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI 22 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 16 mars 1880 et signé le 20 mars 1880, il sera vendu afin d'effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-dessous décrite à savoir:

La jolie résidence cottage No 637 rue St. Charles, dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Troisième et Quatrième désignés comme le lot No 14, et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue St. Charles sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, élevé, à un étage avec mansarde, retiré de la rue, avec balcon devant, de l'air et de la lumière des deux côtés quatre chambres et trois chambres aux mansardes, dans le corps principal de logis, une cuisine à deux étages avec salle à manger cuisine et deux chambres au-dessus, chambre à bain, deux cuves hangar etc., gaz partout. Louée à 35 piastres par mois jusqu'en octobre 1880. Ce cottage de choix fait face à la belle résidence de A. C. Hutchinson et se trouve dans le même îlet que les résidences du juge J. H. Kennard et J. D. Rouse.

Conditions de la vente—La moitié comptant, le reste à un crédit de un an avec intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; la dite portion de crédit devant être représentée par les billets de l'acquéreur de la propriété, les dits billets devant être subdivisés en coupons au gré des parties intéressées et devant être spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, et aussi devant être identifiés avec l'acte de vente confirmant l'adjudication, et le dit acte devant contenir toutes les clauses et conditions usuelles, et spécialement celle qui a trait aux honoraires d'avocat en cas de poursuite, l'assurance de la propriété contre les risques du feu et particulièrement la clause connue comme le pacte "de non alienando"; les taxes imposées sur la dite propriété et payables pendant l'année courante devant être assumées et payées par l'acquéreur ou les acquéreurs comme une condition de plus de la vente.

Actes de vente pardevant Charles G. Andry, notaire.

30 avril—20,24 mai 1 8.15.16.21.22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Marie J. Peche, Veuve de Jean B. Keller.

No 41,319.—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, encanteur.—Bureau 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 14 avril 1880, et rendu dans la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° DEUX LOTS DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le No 115 sur un nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par l'Avenue Napoléon, les rues Berlin, Jersey et Tchoupitoulas. Lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de 2093 lots de terre fait par Augustus S. Phelps, voyer, en date du 15 février 1849 et déposé au bureau de feu L. R. Kenny un notaire, pour la paroisse de Jefferson. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, au pied américain, entre lignes parallèles. L'allée vers l'Avenue Napoléon est commune au lot adjacent No 4, pour une distance de 50 pieds de la rue Tchoupitoulas et de cette distance il appartient complètement à cette propriété.

Etant la même propriété acquise par ladite veuve J. B. Keller de Samuel Kohn conformément à un acte passé pardevant L. R. Kenny ancien notaire, en date du 2 mai 1850.

2° UN LOT DE TERRE, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nlle Orléans dans l'îlet désigné par le No 140 sur un plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Lyon, Upper Line, Laurel et Jersey. Le dit lot est désigné par le No 11 sur un plan fait par Louis Surgi, voyer, daté du 27 avril 1841 et déposé dans le bureau de F. Lacoste, un notaire, et mesure au pied anglais, 50 pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur. Etant la même propriété acquise par Marie Justine Peche, veuve de Jean B. Keller de la veuve et des héritiers de N. Z. Landry, conformément à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, et daté du 1er août 1872.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication au comptant sera requis au moment de l'adjudication par l'encanteur.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Ernest Commagère notaire.
20 avril—20, 24, mai 1, 8, 15, 22

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux bonnes résidences en bois dans le Deuxième District. No 298 rue des Ursulines, et 229 rue Prieur.

No 10 833.—Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Amédée Brugier et al. vs. Philippe Brugier et al.

Vente pour effectuer un partage entre héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur. Bureaux 56 rue Royale—SAMEDI 22 mai 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans cette ville, il sera vendu en vertu d'un ordre émis par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 16 avril 1880.

1° Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Quartier, Hôpital et Romain, mesurant 31 pieds de face à la rue Prieur commençant à une distance de 96 pieds de la rue du Quartier sur une profondeur entre lignes parallèles de 63 pieds.

Les améliorations sur ce lot comprennent une maison de résidence en bois à un étage contenant 4 chambres, cuisine contenant 2 chambres, puits, cuve, lieux d'aisance.

2° Un certain morceau de terre dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Roman, Prieur et St Philippe, mesurant à une distance de 33 pieds de la rue Roman, 24 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur entre lignes parallèles de 84 pieds.

Les améliorations sur ce lot comprennent une maison de résidence en bois à un étage contenant 4 chambres à étage inférieur et une dans la mansarde, une cuisine en bois à deux étages, puits, cuve et lieux d'aisance.

3° La moitié d'un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Tangipahoa mesurant 80 acres plus ou moins commençant à la partie Nord du Head Right No 39, et connu comme le Michael Fern Head Right dans le Township 4 Sud du range 7 Est et borné comme suit: commençant au coin Nord Est du dit Head Right No 39 sur la rive Ouest de la rivière Tangipahoa, de là courant à l'Ouest 92 50|100 chaînes à un poteau sur le coin Nord-Ouest du dit Head Right delà au Sud 30 minutes Est 5 chaînes 40|100 de chaînes à un poteau sur la rive Ouest de la rivière Tangipahoa, delà à la rive Ouest de la dite rivière jusqu'à l'endroit du commencement.

Termes et Conditions.—La moitié comptant et la balance à un crédit d'un an pour billets des acquéreurs (divisés en coupons) portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de l'assurance et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les acquéreurs assumeront et paieront toutes les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
20 avril—20,24 mai 1,8,15,22

Vente par le shérif civil de la paroisse d'Orléans à l'effet d'effectuer un partage.

George Brandt vs. Mme Margaret Bromailian, veuve d'Edouard Sheehan.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans. No 2105.—En vertu d'un jugement rendu le 22 mars 1880 et signé le 1er avril 1880, et aussi en vertu d'un décret de cour, en date du 9 avril 1880, le tout à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, LUNDI 17 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Cinq lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Bouligny, anciennement de la paroisse Jefferson, formant maintenant le 6me district de cette ville, désignés par les numéros 16, 17, 18, 19 et 20, de l'îlet No 47 (quarante-sept), qui est borné par les rues Plaquemine, Perrier, Jena et Cadiz. Les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Perrier, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 20 formant le coin des rues Perrier et Jena.

Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 avril—15, 22,29, mai 6, 13 17.

Arthur Denis vs Mme Joséphine May, femme de Conrad Seiler et son mari.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,898. En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le second district de cette ville LUNDI, 24 mai à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Champs-Elysées, Marigny et Dauphine mesurant trente deux pieds huit pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

2° UN AUTRE MORCEAU DE TERRE touchant celui ci-dessus, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue Royale sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Etant les mêmes propriétés acquises par Mme Joséphine Seiler, la défenderesse, de Emile Bouny, conformément à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, le 19 février 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—1° Au comptant pour payer et retirer un billet maintenant dû pour Neuf Cent Cinquante Piastres avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 15 février 1879 au jour de la vente, cinq pour cent sur le montant total du principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocat. Trois piastres, coût d'une copie de l'acte hypothécaire, tous les frais de procès et toutes les taxes dues sur la propriété.

2° Et à des termes de crédit pour faire face au paiement du billet de Neuf Cent Cinquante Piastres (950), daté du 15 février 1879, payable deux ans à partir de cette date avec huit pour cent d'intérêt du jour jusqu'à paiement. L'acquéreur devra assumer toutes les obligations de l'acte hypothécaire, etc.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22avril—22-29-mai 6-13-20-24.

URSIN BELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE....434
Entre St-Antoine et Bagatelle.

Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 300,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de choix à $16 le millier et au-dessus.
26avril—3m—Dim&J

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Stock d'assurance, meubles de maison, argenterie, etc.

Succession de Emile Martin.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,604

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale.—MERCREDI, 19 mai 1880, à dix heures du matin, sera vendu à l'enchère publique, au No 123 rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre, en vertu de et conformément à un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 mai 1880, pour le compte de la susdite succession, le contenu de la maison en question composé de, savoir:

1° Un lot de meubles de maison.
2° Un lot de vin rouge
3° Un lot de lingerie.
4° Un lot d'effets personnels.
5° Une montre, une chaîne et des boutons en or.
6° Deux Actions de l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans.
7° Tous les droits, titres et intérêts du défunt à une moitié du tiers, (c'est-à-dire, (un douzième) d'un morceau de terre (league of land) situé dans le comté de Liberté, Etat du Texas.

Aussi,

La moitié d'un lot non-divisé de linge de ménage, en toile, argenterie, stove et ustensiles de cuisine. Le tout d'après inventaire enregistré à la Deuxième Cour de District.

Conditions—Comptant.
8 Mai—11, 15, 19.

Coupons d'intérêt, certificats du bureau de police métropolitaine, billet de ville, etc.

Succession de Jean Sauvage.

No 41,609.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—MARDI, 18 mai 1880, à midi et demi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 janvier 1880, pour le compte de la dite succession les coupons suivants:

1° 7 coupons équivalant à la somme de $75 (dont la moitié a été payée) de la Compagnie des Waterworks.

2° 71 coupons de bons de 7 0|0 nouvelle et vieille série pour la somme de $1242 50 (dont la moitié a été payée).

3° 3 coupons de bons d'amélioration 7|30 pour la somme de $109 50 (dont la moitié a été payée).

4° 154 coupons de bons d'or à 7 0|0 pour la somme de deux mille six cent quatre-vingt quinze piastres (dont la moitié a été payée).

5° 39 coupons de la série de la taxe à dessécher pour la somme de $682 50.

6° 5 certificats du Bureau de la Police Métropolitaine pour $734 95.

7° 1 memoranda de billet de ville pour $100.

8° Un billet de Henry Wassem tiré à l'ordre de et endossé par Andrew. Wals à 60 jours de vue du 4 novembre 1878, protesté pour cause de non paiement, et pour la somme de $150 avec intérêt de 8 0|0 du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication
7mai—7,11 15.18

Succession de A. E. Bienvenu.
VENTE SANS RÉSERVE.

Belles Propriétés améliorées à la BAIE ST. LOUIS.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau. 46 rue Royale—il sera vendu SAMEDI, 8 mai 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane—SANS RÉSERVE.

1° Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les limites de Shieldsboro, comté de Hancock, Etat du Mississippi, bornée au côté nord-ouest, par un chemin public maintenant ouvert au sud-ouest par les terres réclamées par Virginia Gérard et au sud-est par la Baie St Louis, mesurant 40 pieds de face à la dite Baie St Louis, sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison élevée d'environ 8 pieds du sol, ayant galerie devant et derrière, avec 5 chambres, hall au milieu, salle à manger, une chambre finie dans les mansardes, cuisine avec trois chambres, écurie avec remise, une autre bâtisse ayant deux chambres, fosses, citerne, latrines, avec le privilège d'une allée, touchant à la propriété, assez vaste pour permettre la circulation de voitures, verger avec environ 76 arbres fruitiers tels que: orangers, pêchers, figuiers, pruniers, etc., sur la façade, wharf et cabane à bain, le tout en bon état. La propriété touche à la pension de Mme Stechon et à un très joli kiosque devant.

2° Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans Hancock County, Mississippi, côté Ouest de la Baie St. Louis, ville de Shieldsboro, bornée à l'est par le rivage de la Baie St. Louis, au sud par les terres réclamées par Charles Johnson et à l'ouest par les terres autrefois à Charles Carr, et mesurant approximativement 172 arpents de face à la Baie St. Louis sur une profondeur d'environ 40 arpents. Les améliorations consistent en une maison ayant galerie devant, 2 grandes et 4 petites chambres, salle à manger de 24 pieds de long sur 15 pieds de large, bâtisse attenant à la maison principale, ayant une chambre et cuisine, 2 petites dépendances une ayant 3 et l'autre 2 chambres avec galerie devant, écurie et remise, un bon étable, verger avec arbres fruitiers, tels que orangers, vignes, pêchers, figuiers, parterre sur le devant, puits et citerne, cabane à bain avec wharf, etc., et îles qui devant la maison.

Termes et conditions—Un demi comptant, la balance à un crédit de un an par billet portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des billets à l'échéance, l'assurance des bâtisses et le transfert des polices d'assurance au porteur des billets, les primes de l'assurance non expirées et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs paieront en outre du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1880, et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente par devant Paul E. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
2mai—

GAGES, GAGES, GAGES.

BROCHES MONTÉES OR ET DIAMANTS,
Des derniers modèles.

Bagues en diamants, montures riches et nouvelles.

Epingles montées en diamants pour messieurs.

Boucles d'oreilles, montures or et diamants derniers genres

Magnifiques Montres en or et argent, manufacture anglaise.

Magnifiques Montres or et argent des premières manufactures américaines, garanties en parfait état.

Magnifiques Montres or et argent, manufactures françaises et suisses.

Chaînes d'or pour hommes et femmes, derniers modèles.

Superbes Pendules françaises et américaines.—Argenterie massive, Plaqué assortis.—Pistolets, Fusils, Revolvers, Poignards, etc.—Vêtements assortis pour hommes et femmes.—Bijouterie fine de tous genres, ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises, trop long à énumérer.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—LUNDI, le 3 mai 1880, à 10 1|2 heures A. M. ainsi que les jours suivants, il sera vendu au magasin de prêts de J. Anglade, encoignure Conti et Bourbon, tous les gages forfaits, se composant en partie des articles ci-dessus mentionnés.
1er mai—

VENTE, POSITIVEMENT SANS RÉSERVE, DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX DANS LE SECOND ET TROISIÈME DISTRICTS.

La belle résidence en briques, à deux étages, encoignure des rues Esplanade et Trémé.

La grande résidence en briques, à trois étages, No 315 rue de Chartres, entre Hôpital et Quartier.

Le magasin et résidence encoignure Union et Dauphine.

Le beau terrain, Passage de la Bourse, entre Conti et St. Louis.

Six magnifiques terrains formant le coin des rues Ursulines et Broad.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 8 Mai, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal—POSITIVEMENT SANS LIMITE.

1° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Trémé, St. Claude et Quartier, formant le coin des rues Esplanade et Trémé et mesurant 56 pieds 2 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 45 pieds de face à la rue Trémé, 56 pieds 8 pouces sur une ligne du côté de la rue du Quartier et 48 pieds 8 pouces sur la ligne du côté de la rue St. Claude. Les améliorations consistent en cette belle résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée, deux salons, salle à manger, vestibule avec entrée sur la rue Esplanade, 4 chambres à coucher au premier étage, cuisine en briques avec 4 chambres, etc., etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Hôpital et Quartier, mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue de Chartres sur 131 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une grande résidence en briques à trois étages, cuisine à trois étages en briques et portant le No 315 rue de Chartres.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Union, Bourgogne et Française formant l'encoignure Dauphine et Union et mesurant plus ou moins 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 85 pieds de face et profondeur sur la rue Union. Les améliorations consistent en une maison à un étage, exploitée comme grocerie et vendue, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1881, à raison de $25 par mois.

4° Un lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Conti, St Louis et le Passage de la Bourse, mesurant 16 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 59 pieds 4 pouces 5 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec les ruines qui s'y trouvent, connues par l'incendie.

5° Six terrains situés dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Broad, Dorgenois et St Philippe, formant le coin des rues Ursulines et Broad et mesurant ensemble, plus ou moins, 126 pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 155 pieds. Pour les détails de toutes les propriétés voir les plans à la Bourse.

Termes et conditions—1|3 comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0|0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des dits billets en cas de défaut. Les acquéreurs seront tenus de faire les bâtisses assurées et la police d'assurance aux porteurs des billets, de payer en plus de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1880, et seront tenus de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
8avril—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Vente positive et sans réserve du Célèbre Restaurant du Pélerin, Tenu par Mme Eugène depuis plus de 12 ans dans le même local, au No 15 et 17 rue Madison.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No 46 rue Royale. SAMEDI, 8 mai 1880, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, positivement au dernier enchérisseur:

1° Deux certains lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième district de cette ville, désignés par les numéros 3 et 4 dans le carré de l'îlet borné par les rues Madison, Ste-Anne, Chartres et Vieille-Levée, mesurant, les deux ensemble, 39 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la rue Madison, sur 65 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent les deux bâtisses en briques à trois étages, occupées par le célèbre Restaurant du Pélerin, portant les numéros 15 et 17 rue Madison.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale, lien et privilège de vendeur, avec 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0|0 honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des billets en partie ou en totalité; les acquéreurs devant faire assurer les bâtisses pour une somme égale à celle des billets, transférer les polices d'assurance aux détenteurs des billets, rembourser les primes de l'assurance non expirées et toutes les autres clauses. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1880, en sus du prix d'adjudication, et faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs. 5mai—

Magnifique résidence de famille située dans le Deuxième District de cette ville.

No 259 rue Ste Anne, entre Villeré et Robertson.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 8 mai 1880, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Villeré et Robertson, mesurant 31 pieds 7 pouces, 2 1|2 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 90 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une magnifique maison à deux étages, solidement et élégamment construite, contenant au rez-de-chaussée, salon double, hall, cabinet fermé, galerie, cave, ainsi qu'un très élégant escalier conduisant au premier, 3 grandes chambres à coucher au second étage, vaste hall, ainsi qu'une communication de la maison à la cuisine, également une magnifique cuisine en briques, contenant 4 chambres; le tout couvert en ardoises, porte de cour, cave, waterworks, chambre à bain, cour carrelée. Cette propriété est solidement construite et n'a besoin d'aucune réparation, elle est située à proximité des chars des rues Claiborne, St. Pierre et Dumaine, à un demi îlet du marché Trémé ainsi que des écoles Ste Anne.

Termes et conditions—Un tiers comptant, balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur. 8 0|0 d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0|0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des dits billets et toutes les autres clauses habituelles; l'acquéreur assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du montant d'adjudication, remboursera les primes non expirées de l'assurance et en transférera la police, sera requis de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur. 5mai—

PAR S. GUINAULT.

Jolie résidence encoignure Broad et Laharpe près de la station des chars d'Orléans.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 8 mai 1880, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale, Cette jolie maison de résidence formant encoignure avec l'encoignure des rues Broad et Laharpe ayant un corridor d'entrée au centre, quatre chambres sur les côtés, galerie sur devant, sur les côtés et derrière, et deux cabinets, cuisine, double citerne, puits, latrines, etc. Le tout construit sur un terrain mesurant 56 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Laharpe sur 106 pieds 2 pouces de face à la rue Broad. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 8 0|0 d'intérêt de date et hypothèque avec tous les clauses d'usage.

Acte de vente pardevant J. Fahey notaire aux frais de l'acquéreur et compris les taxes exigibles en 1880 ainsi que le dessèchement en sus du prix d'adjudication. 2 mai—

Propriété rue de l'Hôpital, près Remparts No 159.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau: Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 8 mai 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre les rues Remparts et Bourgogne, ensemble une maison No 159, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine de deux chambres, galerie et cabinet, citerne, puits, etc. Pour les détails voir les plans à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an en billets portant 8 pour cent d'intérêts de date et hypothèque.

Acte de vente par devant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur et compris les taxes exigibles en 1880 en sus du prix de vente. L'acheteur se soumettra aux clauses pénales d'usage.
2mai—

Maison rue St-Philippe No 216.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 8 mai 1880, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre les rues Villeré et Robertson. Ensemble la maison No 216, ayant quatre chambres, salon et salle à manger, une cuisine, anciennement de quatre chambres, aujourd'hui ne formant qu'une ou deux, les séparations ayant été enlevées, deux hydrants, citerne, etc., corridor et chaque côté de la maison. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt de date et hypothèque.

Actes de vente pardevant W. A. Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication. 2mai—

No 41,115.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Jean Pierre Gabeigt.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 29 mai 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 avril 1880, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un îlet de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Grands-Hommes, Craps, et l'ouverture projetée de la rue Charbonnet et Adams, désigné par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, lequel îlet mesure 216 pieds 6 pouces de face à la rue des Grands-Hommes, la même façade à la rue Craps, 219 pieds 9 pouces 4 lignes de face à l'ouverture projetée de la rue Adams, et la même façade à l'ouverture projetée de la rue Charbonnet. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

2° Huit lots de terre situés au faubourg Washington, dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Tricou, Hancock, Grands-Hommes et Craps, désignés par les Nos 13, 14, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 de l'îlet No 13 d'après un plan fait par J. A. Gerard, le 22 décembre 1836 et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, alors notaire de cette ville. Lesquels lots de terre mesurant au pied américain savoir: les lots Nos 13 et 14 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue des Grands-Hommes, sur 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 21 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Hancock sur 104 pieds 4 pouces de profondeur. Le lot No 22 contigu au lot No 21 mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Hancock, sur 134 pieds 4 pouces de profondeur. Les lots Nos 23, 24, 25 et 26, sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Hancock, sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 26 formant l'encoignure des rues Grands-Hommes et Hancock. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Six lots de terre situés dans le même faubourg et district, désignés par les Nos. 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de l'îlet No. 7, lesquels lots de terre sont renfermés par les rues Amour, Bons Enfants, Lizardi et la propriété appartenant à Dame Veuve Louis Hermeroux, d'après un plan fait par P. C. Durel, arpenteur civil, daté 14 décembre 1871 et déposé au bureau de A. Ducatel, notaire de cette ville, d'après un plan No. 35 des Livres des Plans No. 7; lesquels lots de terre sont contigus et ont les dimensions américaines suivantes, savoir: Les lots Nos 8 et 9 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Lizardi, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots Nos 10, 11 et 12 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 126 pieds 5 pouces 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 10, formant l'encoignure des rues Bons-Enfants et Lizardi, et le lot No 13 mesure 25 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue des Bons-Enfants, 25 pieds 7 pouces 1 ligne dans le fond, sur 198 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une étable pouvant contenir 50 têtes d'animaux, et une maison en bois couverte en ardoises, de quatre chambres, citerne, puits, latrines, etc.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs, le client les taxes d'Etat et de ville exigibles en 1880, ainsi que le dessèchement, en sus du prix d'adjudication, et afin de garantir la vente les acquéreurs seront tenus de déposer sur les lieux 10 pour cent sur le montant de leur adjudication.
25avril—25 mai8 15,22,29

Succession du Dr Henry D'Aquin, No 41,470.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 8 mai 1880, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 avril 1880.

Les comptes suivants dûs à la susdite succession:

1° Comptes dûs pour les années 1875, 1876, 1877, 1878, s'élevant à la somme de $11,525 15.00.

2° Comptes dûs pour l'année 1879, s'élevant à la somme de $965.40|00.

Les noms des personnes devant les comptes ci-dessus seront donnés par l'encanteur, le jour de la vente.

Les noms et les montants seront communiqués aux personnes qui doivent enchérir.

Conditions—Comptant sur les lieux.
23 avril—mai 1, 8.

Terrain vacant sur le Louisiana Avenue.
Succession de Dame Johanna Barba.
No 41,309.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 22 mai 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 avril 1880, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Louisiana Avenue, Delachaise, Chippewa et Annonciation, désigné par le No 21, lequel lot de terre mesure 30 pieds 10 pouces de face au Louisiana Avenue, sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le tout conformément au plan à la Bourse.
Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant A. D. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur, et afin de garantir la vente, l'acquéreur sera tenu de déposer sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.
23 avril—1, 8, 15, 22mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le septième district.—Succession d'Herman Thieler et femme. Action en partage.

PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureau No 45 rue Royale. SAMEDI, 12 juin 1880, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un jugement en partage, affaire 2,115, Cour du deuxième district judiciaire, 6e et 7e districts municipaux de la ville de la Nlle Orléans, signé le 1er avril 1880; en vertu également d'un ordre de la même cour homologuant les procédures, etc., daté le 3 mai 1880;

Et d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de M. Thieler, No 41 298 du docket de ladite Cour en date du 3 mai 1880, il sera vendu:

Pour opérer un partage entre les héritiers, les propriétés ci après décrites, savoir:

1° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (ancienne ville de Carrollton), et désignés par les Nos 9 et 10 de l'îlet 1, borné par les rues Levée, Burdette, De Armas et Adonis. Le lot No 9 a 39 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Levée, 30 pieds de face à la rue De Armas, 174 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne, inférieure qui le divise des lots Nos 8 et 11, et 149 pieds 2 lignes sur la ligne supérieure qui le divise du lot No 10. Le lot No 10 formant le coin de la Levée et des rues Burdette et De Armas a 39 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue de la Levée, 123 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Burdette, 130 pieds de face à la rue De Armas, et 149 pieds 2 lignes sur la ligne inférieure qui le divise du lot No 9.

2° Sept lots de terre avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'îlet borné par les rues Commercial, Macarty, Washington et Burdette. Les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Macarty sur une profondeur de 105 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 10 forme le coin des rues Washington et Macarty. Les lots Nos 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds.

3° Trois certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville et désignés par les Nos 6, 7 et 8 de l'îlet No 3, ont chacun, d'après le plan de Charles F. Zimbrell, député-arpenteur des Etats-Unis, le 26 février 1836, et déposés en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire de cette ville, 30 pieds de face à la rue Hano, la même façade sur la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de cette ville et désigné par le No 1, formant le coin des rues Washington et Levée, et ayant 52 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue Levée, sur 149 pieds de profondeur et face à la rue Washington, 114 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne touchant au lot No 2. Le tout d'après le plan annexé à un acte au bureau de W. Y. Lewis ancien notaire le 15 novembre 1836.

5° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit septième district, formant le coin des rues Levée et Short et ayant 122 pieds 6 pouces de face à la rue de la Levée, sur 181 pieds de profondeur et face à la rue Short, et 130 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 4 (le tout plus ou moins).

6° La moitié indivise d'un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit septième district, et désigné par le No 10, ayant 60 pieds de face à la rue Short, sur 137 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot No 9 et de l'autre par le lot No 11. La dite moitié du lot de terre touche au lot No 11 et a 30 pieds de face à la rue Short sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, (le tout plus ou moins)

7° Le contenu de la grocerie, au coin des rues Levée et Short.

8° Un lot de meubles meublants, etc, qui se trouvent dans la maison.

Conditions.—Pour la propriété foncière, un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat dans le cas de procès, assurance des propriétés et transfert des polices, paiement par les acquéreurs des taxes payables en 1880 en sus du prix d'adjudication.

Pour les meubles, comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant W. H. Pascal, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0|0 sera exigé sur les lieux pour assurer la vente.
8 mai—8,15,22 29—5et12 juin

Propriété de valeur formant le coin des rues Amour et Port.
Succession de Christian Haindel.
No 41,411—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR B ONORATO, encanteur—Bureau et salle de vente No 45 rue Royale—SAMEDI 29 mai 1880 à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 14, et signé le 19 novembre 1879, et aussi d'un ordre de vente daté du 23 avril 1880, les propriétés ci-dessous décrites appartenant à la succession ci-dessus nommée.

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Un de l'îlet No 11, borné par les rues Port, St Ferdinand, Amour et Bons Enfants, le dit lot formant le coin des rues Amour et Port et mesurant au pied américain 29 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue d'Amour sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer, en outre de l'enchère, les taxes dues et exigibles en 1880.

Acte de vente pardevant ———— notaire, aux frais des acquéreurs.

L'acquéreur devra payer 10 0|0 du montant de l'adjudication comptant sur les lieux afin de lier la vente.
24 avril—24—mai 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur rue Troisième, entre Carondelet et Baronne.

Succession de Louis Gastauer.
No 39,887—Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau et Salle d'encan 45 rue Royale—SAMEDI 22 mai 1880 à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot juge de la Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans, en date du 12 avril 1880, la propriété ci-dessous décrite:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet No 121, compris entre les rues Carondelet, Baronne, Trois ème et Quatre ème désigné comme le lot No 10, il mesure 30 pieds de face rue Troisième sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1880. L'acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire aux frais de l'acquéreur. 17 avril—24, 1, 8, 15, 22.

PAR S. GUINAULT.

Succession de George Kaiser.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,884.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 29 mai 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 avril 1880, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

Sept lots de terre contigus, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 13, renfermé par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Tonti et Rocheblave, lesquels lots de terre sont désignés par les lettres, A B C D E F G, lesquels lots de terre ont les dimensions suivantes, savoir:

Le lot A, formant encoignure aux rues Tonti et Laharpe mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Laharpe, sur 125 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Tonti. Ensemble, une grande bâtisse en bois, façade en briques, ayant un magasin et trois chambres, cuisine, deux citernes, &c., &c.

Le lot B mesure 37 pieds de face à la rue Laharpe, sur 125 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble, une maison en bois de quatre chambres, deux citernes lieux d'aisance, &c.

Le lot C mesure 23 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Laharpe sur 125 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble une, maison en bois de deux chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Le lot D mesure 27 pieds de face à la rue Laharpe sur 125 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur.

Les lots E et F mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Laharpe sur 125 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot G mesure 32 pieds de face à la rue Laharpe sur 125 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison en bois à distance de la rue ayant trois chambres, hangar, lieux d'aisance, citerne, etc.

Le tout conformément à un certificat d'arpentage en date du 23 avril 1880, fait par Arthur De Armas et déposé à l'étude de Abel Dreyfous, notaire.

"Voir le plan à la Bourse."
Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant Abel Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du montant des adjudications seront payés sur les lieux par les acheteurs pour garantir la vente.
25avril—25 avril—8,15,22,29mai.

PAR O. VALETON.

Pâtes d'Italie!! Pâtes d'Italie!
Par ordre des gardiens du port.
Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, Encanteur—LUNDI, 10 mai, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, sur la levée, au Picayune Tier, en face du marché, par ordre des gardiens du port

B.X 500 } Caisses Pâtes assorties.
D B 300 }

Endommagées à bord de la barque Providenza de Gênes. 8mai—

PAR C. E. GIRARDEY

Vente positive de sept lots et un cottage à l'encoignure des rues Dorgenois, Aubry et Abadie, près des Fair Grounds.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 15 mai 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu aux enchères publiques:

Sept beaux lots situés dans l'îlet borné par les Nos. de 1 à 7 inclusivement—mesurant 229 pieds 11 pouces plus ou moins de face à la rue Dorgenois sur une profondeur et façade sur la rue Aubry de 110 pieds. Il y a un cottage au coin des rues Dorgenois et Aubry. La propriété sera vendue en parties briées ou en bloc.

Conditions—La moitié ou davantage comptant et le reste à 1 ou à 1 et 2 ans, pour des billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété, avec les clauses usuelles de 8 pour cent par an; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1880, en outre du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par l'encanteur.
24 avril—24, 25. 1, 2, 8 mai au 15

E. G. Sander,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET ECURIES:
24.........Rue des Français.........24
Entre Chartres et Decatur, 3e District.
20 fév—1 an. mar jeu dim.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX FERMES DÉSIRABLES SUR LE CHEMIN DE LA MÉTAIRIE, près des fermes à bestiaux de MM. Bonnabel et Gentousquié.

Dans l'affaire de Jos Lacroque vs la Banque d'Epargnes de la Nlle Orléans.

No 9797—Cour de Circuit des Etats-Unis, district de la Louisiane.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, seront vendus, à l'enchère publique, conformément à un décret de l'honorable E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis, dans le district de la Louisiane, en date du 14 mai 1879, et rendu dans la sus-dite affaire, les terres ci-après décrites, savoir:

1° Une certaine ferme sur le chemin de la Métairie, comprenant la moitié inférieure de six carrés d'îlets désignés par les Nos 107, 108, 111, 112, 115 et 116 et le tout d'un autre carré désigné par le No 120. Le tout situé dans le village de Bath, paroisse Jefferson, Louisiane. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et servitudes qui y appartiennent—d'après le plan dressé par L. Bringier, le 13 décembre 1836 et déposé au bureau de Jos. Marks, ci-devant notaire en cette ville, et étant la même propriété acquise par David Urquhart, à une vente d'encan du shérif de la paroisse de Jefferson, le 11 décembre 1876 en vertu d'un ordre de saisie et de vente à lui adressé par l'honorable Deuxième Cour judiciaire de la Louisiane, dans et pour la paroisse de Jefferson dans le procès de David Urquhart vs Sarah Hall et son époux Raymond de la Cruz, No 3993 du docket de cette cour

2° Une autre ferme contiguë à la première ci-dessus décrite, située dans la ville de Bath, No 1, paroisse Jefferson, rive gauche du Mississippi, en cet Etat, sur le chemin de la Métairie et, composée du tout des carrés Nos 117 et 118 et de la moitié des carrés Nos 107, 108, 111, 112, 115 et 116 sur le plan primitif de la dite ville de Bath, d'après le devis de Jules G. Dreux, ingénieur en date du 15 mai 1873.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, selon le gré de l'acquéreur, et le reste à un crédit de un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication, frais d'annonces pour la vente de la propriété. Un dépôt de 10 0|0 comptant sur le prix d'adjudication sera exigé de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 mai—8,9,15,16,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasins en briques rue Girod, entre Tchoupitoulas et Commerce
Succession de Peter Green.
No 38,981.
Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, 12 juin 1880 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 avril 1878, et rendu dans la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir

1° Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Girod, Lafayette, Commerce et Tchoupitoulas, mesurant 19 pieds de face à la rue Girod sur 86 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent qui comprennent la bâtisse du milieu de l'îlet, de trois maisons coin G. red et Commerce, désigné par le No 59 de la rue Girod l'édifice de face est une maison en briques à trois étages, 19 pieds sur 50 et la bâtisse en briques à deux étages dans le fond 19 sur 15 pieds ensemble avec l'usage d'une allée de 4 pieds de large, en commun avec le lot et la bâtisse qui y touche

2° Un certain morceau de terre situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant plus ou moins 20 pieds de face à la rue Girod, sur 85 pieds de profondeur, borné sur le côté vers la rue Tchoupitoulas par la propriété de Em. Rusha et sur le côté vers la rue Commerce par la propriété du dit P. Green. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par le No 61 de la rue Girod.

Termes et conditions—1|2 comptant le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de poursuite pour recouvrement du montant. Les améliorations devront être assurées et la police transférée aux porteurs des billets et l'acquéreur devra payer les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 mai—15, 22, 29—juin 5, 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District, rue Tchoupitoulas, entre celles Ste Thérèse et Thalie.

Succession de Hugh Gillen
No 40,723 Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 8 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 avril 1880, et rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Ste Thérèse, St Thomas et Thalie, désignés par les Nos 4 et 5 d'après un plan dressé par L. H. Pilie, arpenteur, en date du 15 janvier 1846, déposé dans le bureau de O. De Armas notaire.

Le lot No 4 mesure 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 5 touche au No 4 et mesure 34 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 110 pieds profondeur sur la ligne du lot No 4, et 111 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur et face à la rue Ste Thérèse et 17 pieds 5 lignes sur l'arrière le tout mesure américaine. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, assurance des bâtisses, la police transférée; et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire aux frais de l'acquéreur
7 avril—7, 10, 17, 24, mai 1 et 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire des Successions de feue Barbara Gethwohrt, épouse de Jacob Elmer, Sr., et de feue Anna Elmer, épouse d'Edward Forrer.

No 41,010 Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans.

Vente en partage

Propriétés de choix dans le Premier District—Magasin et maison de résidence, angle nord-ouest des rues Carondelet et Polymnie—Magasins et maisons de résidence angle des rues Liberty et Poydras, côté sud—Terrains convenables pour bâtir au Florida Landing.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, le 15 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, seront positivement vendus à l'encan public, pour effectuer un partage, conformément à un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 avril 1880, et rendu dans le procès en question, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Le magasin et la maison de résidence en briques, à trois étages, formant l'angle nord-ouest des rues Carondelet et Polymnie, dans le premier district de cette ville et dans le carré d'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Polymnie et Euterpe. Le terrain mesure 25 pieds 11 pouces de face rue Carondelet sur une profondeur entre lignes parallèles rue Polymnie, de 123 pieds 10 pouces 4 lignes. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages et privilèges qui y appartiennent. Les améliorations comprennent le magasin et la maison de résidence en briques à trois étages désignés par le No 431 rue Carondelet; magasin et corridor au premier étage, salon double à arche et corridor au second étage, deux chambres et corridor au troisième étage, avec une cuisine à deux étages ayant salle à manger, cuisine et deux chambres au premier étage, quatre chambres au second, hangar, citerne, gaz, cour pavée, etc.

2° Les magasins et maisons de résidence en briques, à deux étages, formant l'angle sud-ouest des rues Liberté et Poydras, côté sud, dans le carré d'îlet borné par les rues Poydras, côté sud, Liberté, Lafayette et Howard. Le terrain mesure 26 pieds 11 pouces 4 lignes, de face rue Poydras, sur une profondeur et façade de 110 pieds rue Liberté, avec tous les droits, passages, privilèges et dépendances qui y appartiennent ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. L'emplacement convient parfaitement pour magasin d'épiceries ou salon de liqueurs.

3° Deux certains terrains désignés par les Nos 5 et 6, dans le carré d'îlet borné par la Promenade Florida et les rues Clara, Martin et Euphrosine, d'après un plan de G. T. Dunbar, en date du 9 janvier 1845, et déposé au bureau de D. L. McCay, ci-devant notaire en cette ville, d'après quel plan les dits terrains mesurent, chacun, 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de face rue Euphrosine, et 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de face sur le chemin coquillé ou la Promenade Florida.

Le terrain No 5 ayant 126 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 4, et 130 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 6, lequel terrain est divisé du terrain No 7 par une ligne de 134 pieds et 7 lignes.—Avec tous les droits, passages, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Quelques-unes des améliorations sont réclamées par le locataire actuel. Cette propriété fait face au Bassin du Nouveau Canal et est désirable pour le commerce qui s'y fait.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit payable en billets garantis par hypothèque spéciale avec lien du vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, les bâtisses devant être assurées pour la partie payable à crédit en billets et les acquéreurs faisant transférer les polices aux détenteurs des billets et assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du montant de l'adjudication, et en outre l'acquéreur payera les frais de l'encanteur pour publication de l'annonce et commission pour la vente de la propriété. Un dépôt de 10 0|0 comptant sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 avril 11,17,24—mai 1,8,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Réclamation de Jugement.
En faveur de la Banque du Sud.
Dans l'affaire de la Banque du Sud en liquidation. No 45,440. Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 31 rue du Camp,—SAMEDI, 15 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 avril 1880 et rendu dans l'affaire ci-dessus, la réclamation ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain jugement en faveur de la Banque du Sud de cette ville contre H. Bouzano pour quatre mille cent dix neuf piastres et vingt cinq sous avec, cinq pour cent d'intérêt du 20 novembre 1877 jusqu'à paiement et les frais de cour, privilèges, etc. conformément à un jugement rendu par l'Hon. W. H. Rogers, juge de la Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, docket No 8,405, en date du 26 novembre 1878 et signé le 1er décembre 1878.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les frais de l'encanteur pour annoncer et la commission pour la vente en sus du prix d'adjudication.
9 mai—8 et 15.

A vendre,

SUR la rive droite du Mississipi, vis-à-vis des Casernes des Etats-Unis:

500 à 1,000 cordes de BOIS FENDU—Frêne, Cypre et Gomme.

S'adresser à
G. A. LANAUX,
No. 17 rue Conti.
8avril—1m Dim Mar Jeu

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de commerce établi au coin des rues Gasquet et Marais.

Maison en briques à deux étages et cottage en bois à deux corps de logis, rue Gasquet.

Et résidence de choix No 127 rue Terpsichore, entre celles Constance et Annonciation

Succession de Nicholas A. Delermo, No 39,008—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY Encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 juin 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 avril 1880, rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Commune, Marais ou Howard et Villeré, désigné par le No 3, et mesurant 23 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 90 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, avec cuisine en bois à deux étages désignée par le No 50 rue Gasquet.

2° Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Commune, Marais ou Howard et Villeré désigné par le No 1 et formant le coin des rues Gasquet et Marais ou Howard, mesurant 20 pieds 7 pouces de face à la rue Gasquet sur une profondeur et face à la rue Marais ou Howard de 90 pieds 1 pouce entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, au coin, connu depuis longtemps comme un emplacement de commerce établi et une cuisine en bois à deux étages et désignée par le No 46 rue Gasquet.

3° Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Marais ou Howard, Commune et Villeré, désigné par le No 2 A, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la dite rue Gasquet sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage couvert en bois à un étage et deux corps de logis avec cuisine et un hangar en bois dans le fond, connu comme le No 52 de la rue Gasquet.

4° Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Annonciation, Melpomène et Constance, mesurant 27 pieds de face à la rue Terpsichore sur à peu près 127 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, neuve et bâtie dans le genre moderne, avec bâtisses dans le fond retirée de la rue, entourée d'un joli grillage en fer, ayant galerie devant et derrière, corridor, etc., et connue comme le No 127 de la rue Terpsichore.

Conditions de la vente—Pour la propriété décrite en premier lieu—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur le reste à un et deux ans de crédit; pour la propriété décrite en second lieu étant sujette à une hypothèque la somme de $800 comptant, le reste à un et deux ans de crédit; pour les propriétés décrites en 3me et 4me lieu étant sujettes à une hypothèque, $2,500 comptant sur chacune, et le reste à un et deux ans de crédit. Tous les dits paiements différés devront porter intérêt au taux de 8 pour cent du jour de la vente et portant hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement avec l'assurance et toutes les clauses usuelles de garantie et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Théodore Guyol, notaire.
4 mai—4, 8,15,22,29—5 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété foncière améliorée et vacante, emplacement pour bâtir sur l'avenue Washington.

Résidence rue Chestnut.

Lots de terre dans le Sixième District et intérêts dans des propriétés en ville et à la campagne.

Succession de Charles Gallagher.

No 41,334—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteurs Bureaux No. 17 rue Carondelet, SAMEDI, 5 juin 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 avril 1880 il sera vendu à l'encan pour le compte de la succession de Charles Gallagher, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Huit lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent à Hurtsville, dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 69, 70, 71, 72, 75, 76, 77 et 78 sur le plan original de Hurtsville dressé par B. Buisson voyer, le 17 mai 1837 et déposé dans le bureau de Edward Barnett anciennement notaire en cette ville. Les dits îlets sont décrits comme suit:

Ilet No 69 borné par les rues St Patrick, St Davis, Arabella et Nashville.

Ilet No 70 borné par les rues St Patrick, St David, Arabella et Joseph.

Ilet No 71 borné par les rues St David, Green, Arabella et Joseph.

Ilet No 72 borné par les rues St David, Green, Arabella et Nashville.

Ilet No 75 borné par les rues Green, St George, Arabella et Nashville.

Ilet No 76 borné par les rues Green, St George, Arabella et Joseph

Ilet No 77 borné par les rues St George, Long, Arabella et Joseph.

Ilet No 78 borné par les rues St George, Long, Arabella et Nashville.

2° Les sept vingt quatrièmes (7|24) parties indivises d'une certaine portion de terre ensemble avec une proportion égale des édifices et améliorations qui s'y trouvent et droits, servitudes privilèges y appartenant connu comme l'Exposition Building, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Julie, Carondelet et Girod, ayant mesure française, 150 pieds 10 pouces de face à la rue St. Charles, 320 pieds 6 pouces de profondeur et traversant tout l'îlet.

3° Cinq certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Chestnut, Fourth et Coliseum désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 et ayant chacun 25 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Washington, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant le coin des rues Washington et Chestnut. Les terrains constituent maintenant un jardin de fleurs et une pépinière.

4° Un certain morceau de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Chestnut, Fourth et Coliseum désigné par la lettre A sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt arpenteur, annexé à un acte du 14 juin 1870, devant S. Magner ancien notaire de cette ville, le dit morceau de terre étant d'après plan à une distance de 100 pieds du coin des rues Washington et Chestnut, et ayant 54 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Chestnut la même largeur dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces 1 ligne entre les lots Nos 6 et 7 avec 3 pieds 1 pouce de fond des lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5, sur un plan déposé comme plan No 54 en l'étude de E. G. Gottschalk, notaire en cette ville. Les améliorations comprennent une élégante maison en bois, de style moderne, à deux étages avec dépendances.

5° Un intérêt indivis dans une portion de terre située dans la paroisse Concordia, formant la moitié ouest de la section 9, Township 5 Nord Range 7 Est, excepté la partie qui a été vendue pour une quantité égale dans le coin Nord Ouest de la section 17 dans le même Township et le même Range formant environ 25 acres, lesquelles 25 acres ont été acquises par échange contenant 325 acres plus ou moins avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent

Conditions de la vente: Comptant, sur les lieux.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Edgard Grima, notaire No 12 rue Carondelet. 4 mai—4, 8, 15, 22, 29—juin 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE DANS LA RUE STE-MARIE,

PRÈS DU MARCHÉ MAGAZINE.

COTTAGE DANS LA RUE CHIPPEWA

AVEC LES BATIMENTS ATTENANTS.

SUCCESSION DE RICHARD BEHAN.

No 37,877. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur — Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 20 avril 1880, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire de la succession de Richard Behan, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° UN LOT DE TERRE dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Mary, Felicity, Magazine et Laurel, désigné comme le lot No 12, et ayant 53 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue St-Mary, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, de grandes écuries etc., connues comme les Nos 153 et 155 rue St-Mary.

2° UN LOT DE TERRE dans le même district et le même îlet, borné par les rues Chippewa, Annonciation, St Andrew et Joséphine, désigné comme lot No 10, ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 159 pieds. Les améliorations consistent en un cottage en bois de choix à un étage avec mansarde, en retrait sur la rue, connu comme le No 241 rue Chippewa, et formant une très agréable maison de résidence.

3° UN LOT DE TERRE dans le même district et le même îlet, désigné comme lot No 4, ayant 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces 4 lignes. Les améliorations comprennent deux maisons à un étage, à double corps de logis, ayant dans chaque corps de logis deux chambres, cuisine, etc., et connues comme les Nos 237 et 239 rue Chippewa, elles doivent être vendues séparément

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente, le gage du vendeur, et toutes les autres clauses habituelles, assurance, transfert de police d'assurance, etc., paiement par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication de toutes les taxes sur la dite propriété dues et exigibles en 1880.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant W. J. Castell, notaire.
7 avril—27, 1, 8, 15, 22, 29 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage dans le Troisième District.

No 390 rue Bourgogne ou Craps, entre celles Bagatelle ou Bourbon et Union.

Succession de Wm H. Sheppard.

No 41,824—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY Encanteur, Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI le 5 juin 1880 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, en date du 30 avril 1880, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne ou Craps, Bourbon ou Bagatelle, Dauphine ou Grands-Hommes et Union, mesurant au pied français, 30 pieds 6 pouces de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. La maison a un étage avec mansarde et est couverte en ardoises, deux salons, deux chambres, cabinet, galerie fermée, corridor, office, cour briquetée, water-works, cuve et une cuisine en bois à deux étages, retirée.

Conditions de la vente—Celle-ci étant la seconde et dernière criée, la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au dernier et plus fort enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un bon avec une garantie solvable, comme la loi l'exige, portant 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente et garantie par hypothèque de vendeur et toutes les autres clauses habituelles de garantie, l'acquéreur devant assurer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880. L'acquéreur paiera au comptant au moment à l'adjudication du prix d'adjudication suffisant pour liquider les taxes arriérées s'il en est sur la propriété, et paiera les frais de la vente de la dite propriété.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Marcel T. Ducros, notaire, 15 rue Royale.
Mai—1,8,15,22,29 juin5